

GUIDE 10 PRATIQUE

A black and white photograph of a diverse group of about ten young adults in a greenhouse. They are dressed in white t-shirts and are holding various tools like hammers and shovels. Some are standing, some are sitting on a wheelbarrow, and they all appear to be smiling and engaged in their work. The greenhouse structure with its curved metal ribs and hanging plants is visible in the background.

**Les
jeunes
s'engagent**

AVANT-PROPOS

Plus d'un tiers des jeunes helvètes s'engagent bénévolement. Le canton de Vaud est à l'image du reste de la Suisse : pourvu d'une vie associative riche.

Pour valoriser et rendre plus accessible ce qui se fait par et pour les jeunes, au sein des associations mais aussi dans les structures moins formelles ou à plus large échelle, « À nous de jouer! » a créé une plateforme numérique et interactive : www.anousdejouer.ch.

Le site internet est complété par cette brochure, qui n'est autre qu'un guide pratique dans les réflexions à mener avant et après un engagement bénévole. Et ceci à la lumière des 4 partenaires, soit : « À nous de jouer! », Bénévolat-Vaud, Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), et jaiunprojet.ch (voir p. 42).

Truffé de liens utiles et d'exemples inspirants, ce guide se veut un vrai outil pour s'engager sereinement.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas... c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Sénèque, philosophe du début de notre ère

TABLE DES MATIÈRES

Je m'interroge	6
S'engager, ça signifie quoi?	6
S'engager, ça sert à quoi?	6
Qui peut s'engager?	6
S'engager, les questions à se poser	7
Je m'inspire et je m'engage	11
Entraide & solidarité	12
Citoyenneté et participation	14
Vivre ensemble	16
Durabilité et environnement	18
Égalité et droits humains	20
Culture	22
Sport	24
Et maintenant?	26
Boîte à outils	27
Définir les contours de votre projet	27
Créer une association	28
Rechercher des fonds	29
Communiquer autour du projet	30
Réaliser des projets écoresponsables	31
Je valorise mon expérience	33
Sur le marché du travail	33
Faire valider son expérience d'encadrement	37
Le congé jeunesse	38
Pour aller plus loin	39
Autres guides et fiches pratiques	40
Adresses et documents utiles	42
Impressum	46

JE M'INTERROGE

S'engager, ça signifie quoi ?

S'engager, c'est mettre son énergie **au service d'une cause**, œuvrer pour le **bien commun**. C'est le fait d'apporter sa contribution, même modeste, à la société qui nous entoure, au monde d'aujourd'hui et de demain. Cela dans un but altruiste, sans intérêt commercial.

Ici nous parlons spécifiquement d'un engagement **bénévole**. Cela veut dire que l'engagement est **gratuit** (il n'y a pas de salaire) et qu'il est libre (pas de contrat de travail).

6

S'engager, ça sert à quoi ?

S'engager vous permet **de rajouter une pierre à l'édifice** qui vous tient à cœur, d'acquérir de nouvelles **compétences** (voir p. 33), ainsi que de **rester en action** et de **s'intégrer** dans la société.

Qui peut s'engager ?

Nul besoin d'attendre ses 18 ans, d'avoir achevé une formation ou d'être sur le marché du travail pour s'engager. Jeune ou moins jeune, **tout le monde peut s'engager !** Individuellement ou en groupe, vous pouvez rejoindre une organisation existante (voir p. 11), créer une association (voir p. 28) ou alors monter votre propre projet (voir p. 27).

S'engager, les questions à se poser

Comment, avec qui et pourquoi ? Avant de se lancer tête baissée dans un projet, posez-vous quelques questions.

Intérêt ?

Savoir quelle **cause vous touche** et connaître vos **centres d'intérêt** va vous donner le sens de votre action, vous guider dans votre recherche d'engagement. Inspirez-vous de la rubrique « je m'interroge » sur la plateforme www.anousdejouer.ch.

Compétences ?

Êtes-vous plus à même de créer des stories ou des vidéos pour les réseaux sociaux ? ou de compter les sous dans la caisse ? Voulez-vous endosser des responsabilités ou, à l'inverse, vous laisser guider ? Souhaitez-vous améliorer certaines de vos compétences ou en acquérir de nouvelles ? Selon si vous êtes plutôt de type **manuel** ou **intellectuel**, une même association offre souvent diverses possibilités d'engagement. Réfléchissez aussi aux avantages de l'un ou l'autre choix, par rapport à vos intérêts concernant un éventuel **futur métier**. Laissez-vous inspirer par les exemples des pages 11 à 24.

Avec qui ?

Ce pour quoi une association s'implique, le **sens** de l'engagement, doit vous convenir (protection de la nature, promotion du sport, prévention en matière de santé, etc.). Ce que vous y faites, **l'action**, aussi (secrétaire au comité, responsable des animations, gestionnaire logistique, etc.). Mais il est tout aussi important d'être à l'aise aux côtés des gens déjà impliqués. Les notions **d'esprit d'équipe et de groupe d'amis** sont fortes dans les engagements bénévoles, parfois plus que l'engouement pour la cause elle-même. Consultez le chapitre « je m'engage » (pp. 11 à 24) de ce guide et la plateforme anousdejouer.ch pour vous donner des idées.

Modalités

Gratuitement ?

Un engagement bénévole est de fait un engagement **non salarié**. Vous donnez de votre temps et de vos compétences, gratuitement. En revanche, celui-ci ne doit rien vous coûter : les frais occasionnés sont en principe remboursés (défraiement effectif = remboursement sur présentation de tickets justificatifs, ou défraiement forfaitaire = remboursement d'un forfait moyen).

Il ne faut pas confondre le bénévolat avec le volontariat et le stage. Ces deux derniers sont conventionnellement soumis à l'obligation d'être couverts par une assurance accident professionnelle. Vous avez donc un contrat avec des employeurs. Souvent, ce sont aussi des postes rémunérés, donc soumis aux dispositions légales de cotisations diverses.

Combien d'heures ?

Quand on aime, on ne compte pas. Mais il ne faut pas donner au point de compromettre les autres domaines de votre vie. Avez-vous **quelques heures** par semaine à donner ? par mois ? par semestre ? Préférez-vous avoir une mission à accomplir dans un laps de temps donné, ou des **engagements ponctuels**, de temps à autre ?

Jusqu'où ?

Avez-vous une **voiture** ? Vous déplacez-vous en **transports publics** ? Etes-vous à l'aise dans d'autres langues, si l'engagement devait vous emmener au-delà de certaines frontières, vous conduire à **l'étranger** ou à dialoguer avec des personnes allophones ?

Attention, n'en faites pas trop !

Ce n'est pas parce que c'est au nom du bien commun que tout est permis et doit être accepté. Chaque personne a ses limites et ses besoins. Pour que la **motivation** de continuer à s'engager bénévolement reste, elle doit être nourrie. Posez-vous la question: de quoi avez-vous besoin pour rester en accord et en **équilibre** avec ce que vous donnez? Et n'oubliez pas que vous avez le **droit de dire non** si cela fait trop.

Adressez-vous à Bénévolat-Vaud (voir p. 43) pour des informations plus précises.

« Si on payait mieux les bénévoles, ça donnerait peut-être envie à plus de gens de travailler gratuitement. »

Philippe Geluck

JE M'INSPIRE ET JE M'ENGAGE

Des idées concrètes vous manquent ? Vous voulez savoir ce que d'autres jeunes font ? Laissez-vous guider et inspirer par les pages suivantes, construites autour de sept thématiques :



Entraide & solidarité



Citoyenneté et participation



Vivre ensemble



Durabilité et environnement



Egalité et droits humains



Culture



Sport

Sur www.anousejouer.ch, vous trouvez des associations qui cherchent des bénévoles, cartographiées par région et/ou répertoriées par thème.

La plateforme www.benevol-jobs.ch vous permet de rechercher un engagement bénévole par thématique, lieu, etc.

Sur www.glaj-vaud.ch, vous trouvez des activités de jeunesse proches de chez vous dans lesquelles vous engager.

entraide & solidarité



Leukemia Charity Run

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Distribuer des repas à des personnes dans le besoin
- Donner des cours de français à des personnes migrantes
- Faire les commissions pour des personnes âgées
- Accueillir des personnes démunies dans un centre d'hygiène et de santé
- Récolter et redistribuer des habits
- Se mettre à disposition pour rédiger des courriers pour les personnes ayant besoin d'une aide administrative
- Animer des ateliers de prévention
- Organiser une soirée de récolte de fonds pour une cause

Citoyenneté et participation

14

Conseil des jeunes d'Ecublens

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Créer un conseil ou parlement des jeunes dans sa commune/région
- Aider à la gestion d'une campagne de votation
- Organiser une votation à blanc
- Se présenter au conseil communal
- Ecrire aux autorités communales pour proposer des idées et des solutions
- Mettre sur pied un débat
- Proposer à sa commune une soirée citoyenne (fête des 18 ans) originale
- Créer une association (voir p. 28)

Vivre ensemble



Terrasse des Tilleuls

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Travailler dans le staff pour un événement
- Organiser des moments de rencontres intergénérationnelles
- Réaliser des animations pour un public large
- Organiser une fête de quartier
- Trouver une place de moniteur-trice dans un camp de vacances sur www.loisirsjeunes.ch
- Mettre sur pied un marché pour les artisans locaux
- Proposer une soirée « cuisine du monde »
- Favoriser les échanges et prêts d'objets entre voisins
- Organiser une silent party
- Rejoindre l'équipe journalistique/d'animation d'une web radio

Durabilité et environnement

18

Festival 1.1

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Mettre en œuvre un ramassage collectif de déchets
- Créer un repair-café
- Placer des boîtes à livres/à petits objets
- Animer des activités « nature » pour les enfants
- Participer à des actions de recensement de faune/flore
- Installer des nichoirs pour oiseaux/ruches/hôtels à insectes
- Suggérer des menus de saison dans sa cantine
- Organiser une journée sans voiture
- Mettre sur pied un vide-dressing

Egalité et droits humains



20

Fabuleuses, Editions Demain

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Organiser une conférence thématique (sur le genre, la différence, etc.)
- Mener des actions de sensibilisation à la diversité
- Mettre en place une journée de réflexion sur les droits humains
- Proposer des cours d'auto-défense
- Organiser une projection de film suivie d'un débat
- Soutenir des artistes engagés dans la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes
- Suivre un-e jeune mineur-e non accompagné-e (MNA) dans une activité extrascolaire
- Organiser une exposition sur la migration

Culture

22

49bis Festival

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Mettre en scène un spectacle
- Réaliser une exposition d'art
- Organiser un festival de musique
- Créer un court métrage
- Proposer des ateliers de découverte et d'initiation à un art
- Produire un album de musique
- Organiser une flash mob avec une école de danse
- Mettre sur pied une projection de film en plein air
- Proposer des sorties de découverte de street art

Sport

24

Creadanseproject

VIDEO



Quelques idées d'actions concrètes

- Aménager une patinoire éphémère sur la place du village
- Proposer une course d'orientation par équipe
- Organiser un tournoi de sport entre voisins
- Se proposer comme moniteur/monitrice de ski pour des personnes en situation de handicap
- Entraîner une équipe
- Proposer une animation sportive dans une salle de gym un soir de semaine
- Devenir bénévole pour une manifestation sportive
- Œuvrer pour la réalisation d'un skatepark ou d'un parc de street workout pour sa commune
- Mettre sur pied un concours de danse urbaine

ET MAINTENANT?

Les contours de votre projet dessinés, des idées concrètes plein la tête, renseignez-vous maintenant pour voir si une association y correspondant existe déjà. Et rejoignez-là ! par exemple via la plateforme: www.anousdejouer.ch.

Ou alors, si rien de tel n'existe, lisez le chapitre suivant pour vous guider dans les démarches de gestion de projet.

« C'est clairement l'une des expériences les plus marquantes de ma vie. J'ai appris à m'exprimer en public, à communiquer, à faire confiance à des personnes que je connaissais peu, à m'organiser. »

Ludovic Ray, La Terrasse des Tilleuls

BOITE A OUTILS

Vous avez défini vos valeurs, vos envies, exploré les possibilités d'engagement dans des associations existant dans le canton, mais rien ne correspond à vos attentes ? Créez votre propre projet ! Ci-après, de précieux conseils pour y arriver.

Rassurez-vous : vous n'êtes pas seul pour vous lancer dans une telle aventure ! En effet, les promotrices de projets jeunesse de jaiunprojet.ch, véritables « boîtes à outils » humaines, **vous conseillent gratuitement, quelle que soit l'étape de votre projet** (voir p. 44, Adresses et documents utiles).

Définir les contours de votre projet

Voici quelques **questions-clés** pour guider vos premières réflexions :

- Qu'est-ce que votre projet va apporter de **nouveau** pour votre commune/région ?
- Quel est votre **but** et comment l'atteindre ?
- Combien êtes-vous pour vous investir dans ce projet ? **Qui peut faire quoi ?**

- Quel est son **périmètre** d'action (commune, canton, région, etc.) ?
- Avez-vous besoin de **locaux** (réunion, stockage, etc.) pour votre action ?
- **Quand** souhaitez-vous mettre en place le projet ? Quelles sont les **étapes** ?
- Quels seront les **coûts** et avec quels moyens financiers les couvrir (voir p. 30 >Rechercher des fonds) ?

Un conseil : **prenez note** des décisions prises lors des discussions en groupe.

28

Une fois que vous avez pu répondre à toutes ces questions, si votre projet vous semble réalisable, rédigez un **dossier de présentation**. Mettre par écrit ses idées permet bien souvent de mieux les structurer. Modèle de dossier disponible sur www.jaiunprojet.ch.

Pour en savoir plus : LE GUIDE PRATIQUE N°1 : POUR RÉALISER UN PROJET (voir p. 40)

Créer une association

Il suffit de rédiger des **statuts** (un document qui va « guider » le fonctionnement de votre association), les faire relire, les adopter lors de « l'assemblée générale constitutive », puis votre association existe ! Des documents types

sont disponibles sur www.jaiunprojet.ch. Les statuts doivent notamment comporter **un but**. La constitution d'une association est gratuite et ne nécessite aucune inscription, donc plutôt vite faite. Mais la gestion d'une association par la suite demande un peu de temps.

Une association n'est pas indispensable. Cependant, si vous prévoyez d'acheter du matériel dans le cadre de votre projet ou si ce dernier se déroule sur le long terme, il peut valoir la peine d'en fonder une. Pour vos recherches de fonds (voir chapitre suivant), une association apporte aussi une **légitimité** à votre projet.

A noter : des mineurs (-18 ans) ont tout à fait le droit de créer une association.

Pour en savoir plus : LE GUIDE PRATIQUE N°2 : POUR CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION (voir p. 40)

Rechercher des fonds

Tout projet nécessite un budget, même minime. Calculez au plus près l'ensemble des **dépenses** prévues, en remplissant par exemple le tableau du modèle de dossier disponible sur www.jaiunprojet.ch. Puis, listez les **recettes** (ou rentrées d'argent). Pour un projet

à but non lucratif, le total des dépenses doit être équivalent au total des recettes : **le budget doit être équilibré.**

Mais où rechercher des fonds ? Il existe plusieurs **sources de financement** possibles dans le canton de Vaud. Par exemple, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud (anousdejouer.ch/aides-financieres-vaud), votre commune, ou encore des fondations privées.

A noter : n'oubliez pas de joindre les statuts de votre association lors de l'envoi de vos dossiers de demandes de fonds.

Pour en savoir plus : LE GUIDE PRATIQUE N°3 : POUR RECHERCHER DES FONDS (voir p. 40)

Communiquer autour du projet

Pensez à la communication dès le début de votre projet ! En effet, communiquer nécessite quelques coûts à prévoir (voir chapitre précédent) pour éviter toute mauvaise surprise. De plus, communiquer est essentiel pour faire connaître votre projet au plus grand nombre. Définissez votre **objectif** de communication, votre **message**, votre/vos **public(s)-cible(s)**, vos **ressources**, pour choisir au mieux vos outils. Si créer un site internet n'est pas toujours

indispensable, les réseaux sociaux semblent aujourd'hui incontournables. Réfléchissez aux autres moyens de communication (affiches, flyers, communiqué de presse, etc.), en lien avec votre/vos public(s)-cible(s). Et n'oubliez pas d'inscrire votre projet sur la plateforme www.anousdejouer.ch.

Pour en savoir plus : LE GUIDE PRATIQUE N°4 : POUR COMMUNIQUER AUTOUR D'UN PROJET (voir p. 40)

Réaliser des projets écoresponsables

Tout projet, qu'il soit éphémère ou sur une plus longue durée, a un certain impact sur l'environnement. Il génère de la consommation de matières premières, d'énergie, de produits alimentaires ainsi que des déchets, de la pollution, du bruit, etc. Heureusement, il existe plein de trucs et astuces pour diminuer cette empreinte écologique.

Les 5 R pour les déchets : Refuser (tout produit pas nécessaire), Réduire (les quantités à ce dont on a vraiment besoin), Réparer (au lieu de jeter), Recycler (tout ce qui ne peut pas être réutilisé), Rendre à la terre (composter ce qui peut l'être). On peut aussi encourager la mobilité douce, favoriser des produits d'entre-

tien respectueux de l'environnement, choisir des produits alimentaires locaux et de saison, etc.

Pour en savoir plus : LE GUIDE PRATIQUE N°8 :
POUR LES CONSOMM'ACTEURS DE PROJETS
(voir p. 41)

« Les jeunes peuvent, grâce au bénévolat, actualiser une facette valorisante de leur identité qu'on leur concède plus difficilement ailleurs ».

CORTESSIS Sandrine,
WEBER GUIBAN Saskia,
TSANDEV Evelyn,

« Le bénévolat des jeunes, une forme alternative d'éducation »

JE VALORISE MON EXPÉRIENCE

Travailler en équipe, communiquer, rédiger un procès-verbal (PV), tenir un budget, gérer des conflits et/ou des projets... : autant de compétences – parmi tant d'autres ! – que l'on peut développer à travers une expérience bénévole. On y renforce aussi l'estime de soi, un ingrédient utile pour l'avenir.

Sur le marché du travail

Voici comment valoriser ses compétences exercées bénévolement en 5 étapes-clés :

33

- 1. En prendre conscience.** Pour vous aider à identifier ces compétences, listez-les par écrit, en les illustrant.

Par ex. « Communication/rédaction : dans le cadre de mon activité en tant que x dans l'organisation du festival y, j'ai rédigé tous les documents de communication (flyers, communiqué de presse, etc.) liés à l'événement ».

- 2. Les valoriser sur votre CV.** Les employeurs sont attentifs à toute expérience utile au

poste pour lequel ils pourraient vous engager. Voici quelques trucs et astuces : créez dans votre CV une rubrique intitulée « Expérience(s) extraprofessionnelle(s) », dans laquelle vous décrierez de la manière la plus précise, concrète et synthétique possible vos activités bénévoles réalisées.

Par ex. « Sens des responsabilités/de la gestion d'équipe : préparation d'un repas pour x personnes, association y ».

Indiquez la période de déroulement de ces expériences et listez-les de manière chronologique s'il y en a plusieurs. Mettez des mots-clés en gras dans votre CV. En effet, ce dernier doit être lisible au premier regard.

3. Mettre en lumière dans votre lettre de motivation, à travers des exemples concrets, les compétences-clés développées. Parmi les plus courantes : le sens des responsabilités, l'écoute et la communication (savoir-être), la flexibilité et la capacité d'adaptation, la prise d'initiative et l'orientation « solution ».

Si vous êtes à l'aise dans cet exercice, vous pouvez aussi présenter votre expérience

bénévole dans une courte **vidéo** que vous réaliserez, et dont vous mentionnerez le lien dans votre CV/lettre de motivation.

4. Joindre des annexes (si vous en avez) à votre dossier de candidature : **une attestation bénévole** (voir encadré ci-dessous) ou encore un **portfolio**. A ce dernier, vous pouvez intégrer par exemple des photos de vos activités bénévoles, un flyer, un dossier que vous avez réalisé dans le cadre d'un projet, ou encore un article de journal. En effet, les recruteurs aiment bien recevoir des « **preuves** » de vos réalisations.

Attestation d'activité bénévole

Demandez à l'association dans laquelle vous vous impliquez une attestation bénévole, à joindre ensuite à vos dossiers de recherches d'emploi. L'attestation validera vos expériences ainsi que les compétences acquises dans le cadre de vos missions. Généralement, les associations à même de vous fournir une telle attestation sont déjà bien implantées (par ex. scouts, jeunesses campagnardes, etc.). Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le GLAJ-Vaud via info@glaj-vaud.ch pour mettre cela en place !

Une possibilité de créer facilement des attestations est le dossier bénévolat.

Vous en avez entendu parler ? Il vise à certifier les compétences des jeunes bénévoles afin d'améliorer leurs chances sur le marché du travail. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.anousdejouer.ch/dossier-benevolat.

5. Parler de vos expériences extraprofessionnelles lors d'un entretien d'embauche.

Avec pas (ou peu) d'expérience professionnelle, votre « bagage » bénévole sera particulièrement bienvenu. Evoquez vos réussites, mais aussi des projets qui ont moins bien fonctionné, voire pas abouti : la capacité à se remettre en question est souvent appréciée par les employeurs.

Pour obtenir de l'aide dans vos recherches d'emploi, vous pouvez vous adresser à :
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle – Vaud : relecture de CV, entre autres.

Pour en savoir plus : www.vd.ch/orientation.

Faire valider son expérience d'encadrement

De nombreuses formations scolaires et professionnelles exigent des stages. Bonne nouvelle : vous pouvez **faire valider en tant que stages de formation des tâches d'encadrement** effectuées dans le cadre d'activités de jeunesse extrascolaires.*

Comment faire ? Constituez un dossier résumant la nature et la durée de vos activités d'encadrement (par ex., moniteur-trice dans un camp de vacances destiné aux enfants, entraîneur-euse d'une équipe de jeunes sportifs, responsable de la gestion d'une organisation de jeunesse, etc.), en mettant en valeur les **compétences développées** (communication, sens de l'organisation, etc.). Déposez ce document auprès de la direction de votre établissement pour les gymnases ou au secrétariat des affaires estudiantines pour les hautes écoles concernées (La Source, HESAV, EESP). Un modèle de document à **faire signer** par un responsable de l'organisation au sein de laquelle vous êtes engagé est disponible via le lien ci-après : www.vd.ch/reconnaissance-stage.

* Selon la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) du Canton de Vaud.

Le congé jeunesse

Le saviez-vous ? Les apprentis et employés âgés de 16 à 30 ans ont droit en Suisse à **5 jours de congé par an** (en plus de leurs vacances) pour encadrer une activité bénévole, accompagner un groupe de jeunes ou suivre une formation dans ce cadre. Pour obtenir ce « congé jeunesse », il suffit de remplir le formulaire de demande en ligne (anousdejouer.ch/conge-jeunesse) et de le remettre à votre responsable hiérarchique au moins deux mois en avance. Le congé jeunesse est ancré dans le droit des obligations par l'article 329e.

A noter : la rémunération ou non de ces jours de congé dépend de la volonté de l'employeur.

« Le monde associatif initie les jeunes à de nouvelles manières d'agir, de penser et de faire, ce qui transforme leur rapport au monde tout en les intégrant dans la société. »

CORTESSIS Sandrine,
WEBER GUIBAN Saskia,
TSANDEV Evelyn,

« Le bénévolat des jeunes, une forme alternative d'éducation »

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie

CORTESSIS Sandrine, WEBER GUISAN Saskia, TSANDEV Evelyn, « Le bénévolat des jeunes, une forme alternative d'éducation », 2019, Éditions Seismo, Sciences sociales et problèmes de société SA, Zurich et Genève

Observatoire du bénévolat, www.sgg-ssup.ch/fr/benevolat/observatoire-du-benevolat/

AUTRES GUIDES ET FICHES PRATIQUES

- **LE GUIDE PRATIQUE N°1** POUR RÉALISER UN PROJET (voir pp. 27-28)
- **LE GUIDE PRATIQUE N°2** POUR CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION (voir pp. 28-29)
- **LE GUIDE PRATIQUE N°3** POUR RECHERCHER DES FONDS (voir pp. 29-30)
- **LE GUIDE PRATIQUE N°4** POUR COMMUNIQUER AUTOUR D'UN PROJET (voir pp. 30-31)
- **LE GUIDE PRATIQUE N°5** POUR CRÉER UN SKATEPARK
- **LE GUIDE PRATIQUE N°6** POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION DANS SA COMMUNE Guide destiné aux communes
- **LE GUIDE PRATIQUE N°7** POUR CÉLÉBRER LE PASSAGE À LA MAJORITÉ CIVIQUE Guide destiné aux communes

- **LE GUIDE PRATIQUE N°8** POUR LES CONSOMM'ACTEURS DE PROJETS (voir pp. 31-32)
- **LE GUIDE PRATIQUE N°9** POUR METTRE EN ŒUVRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE Guide destiné aux communes
- **LA FICHE PRATIQUE N°1** ORGANISER UN DÎNER QUIZZ CITOYEN
- **LA FICHE PRATIQUE N°2** CRÉER UN PARC DE STREET WORKOUT
- **LA FICHE PRATIQUE N°3** POUR METTRE EN PLACE UNE COMMISSION JEUNESSE
- **LA FICHE PRATIQUE N°4** POUR MENER UNE ANALYSE DES BESOINS

Tous les guides et fiches pratiques peuvent être commandés gratuitement ou téléchargés sur le site www.jaiunprojet.ch

ADRESSES ET DOCUMENTS UTILES

Des liens, des documents pratiques et des contacts utiles sont disponibles gratuitement sur www.jaiunprojet.ch.

Les partenaires pour l'édition de ce guide pratique no. 10 :

« À nous de jouer! »

Ce programme vise à sensibiliser les jeunes à l'engagement et au questionnement éthique. Il valorise, encourage et soutient les jeunes qui s'engagent. Le programme est porté par la Fondation Ethique et Valeurs. La plateforme www.anousdejouer.ch, initialement genevoise, se développe ailleurs en Suisse romande et notamment en terre vaudoise, en collaboration avec Bénévolat-Vaud, GLAJ-Vaud et jaiunprojet.ch.

www.anousdejouer.ch

Association Bénévolat-Vaud

Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir les associations, le bénévolat et l'entraide autogérée dans le canton de Vaud. Ses pres-

tations et activités s'adressent notamment aux bénévoles et futurs bénévoles, aux associations, aux groupes d'entraide autogérés. Bénévolat-Vaud propose entre autres des formations, des conseils, mais aussi l'usage d'une plateforme de mise en lien entre organisations et candidats bénévoles : www.benevol-jobs.ch/fr.

www.benevolat-vaud.ch

Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud)

C'est l'association faîtière des organisations de jeunesse du canton. Elle fédère des organisations proposant des activités extrascolaires par et pour les jeunes. Ses membres sont notamment des centres socioculturels, des organisations confessionnelles, des organismes de vacances et des associations à but culturel qui représentent plusieurs dizaines de milliers de jeunes du canton.

Le GLAJ-Vaud coordonne également un service de formation ainsi que deux plateformes de soutien aux professionnels dans les domaines de l'animation socioculturelle et des activités de vacances.

www.glaj-vaud.ch

jaiunprojet.ch

Les promotrices de projets vont à la rencontre des jeunes (13-25 ans) domiciliés dans le canton de Vaud pour les conseiller sur leurs projets à but non lucratif : que ce soit pour rédiger un dossier de présentation, créer une association, rechercher des financements ou encore communiquer autour d'un projet. Jaiunprojet.ch, un service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), accompagne aussi les communes vaudoises souhaitant mettre sur pied une démarche participative.

www.jaiunprojet.ch

IMPRESSUM

© 2022

Reproduction possible avec mention de la source

Edition : Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)

Rédaction : Anna Mrazek et Marie Bertholet pour jaiunprojet.ch

Relecture : Eloïse Deschamps et Sylvain Leutwyler pour A nous de jouer, Sandrine Pache pour Bénévolat-Vaud et Jean-Paul Stadelmann pour le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud)

Conception graphique : Carmine Cioffi

Remerciements : Céline Bertrand, responsable du secteur Développement du personnel à l'Etat de Vaud ; ainsi que le groupe de jeunes experts : Simon Randin, Clara Brambilla, Léa Emery, Thomas Colau et Vincent Caspescha.

Crédits photo:

Terrasse des Tilleuls: Marco Lopez

49 bis Festival: Manon Bouhagar

Autres photos: droits réservés



Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne
www.jaiunprojet.ch
jaiunprojet@cvaj.ch



bénévolat
-vaud
centre de
compétences
pour la vje
associative



+ d'infos et de projets sur www.anousdejouer.ch